

NOS SOLUTIONS DE FINANCEMENT POUR VOS PROJETS



**BGL
BNP PARIBAS**

La banque
d'un monde
qui change

LE PRÊT PERSONNEL POUR UN ACHAT PLANIFIÉ D'UN MONTANT CONSÉQUENT

Après avoir fixé le montant de votre prêt :

- vous déterminez sa **durée**,
- montant max : **75.000 EUR**
- durée max : **60 mois**
- vous faites votre demande via notre site **bgl.lu**, au **42 42-2000** ou en **agence**,
- vous bénéficiez de **formalités simples** avec la garantie d'une **réponse rapide**,
- vous avez l'assurance d'un **financement souple** :
 - mise à disposition rapide des fonds sur votre compte,
 - possibilité de rembourser votre prêt de manière anticipée,
 - possibilité de choisir votre date de mensualité,
 - **déduction fiscale** des intérêts débiteurs.¹⁾

LE PRÊT MOBILITÉ VERTE POUR UN ACHAT DE VÉHICULE ÉCOLOGIQUE

Vous avez décidé de passer à l'ère de la mobilité verte en achetant un véhicule électrique ou hybride rechargeable :

- Déterminez la **durée** et le **montant de financement**,
- Optez pour notre **prêt mobilité verte à taux avantageux** via notre simulateur App ou Web Banking, via notre site bgl.lu, en agence ou au 42 42-2000,
- Bénéficiez d'un **financement complet**²⁾ de votre mobilité verte incluant le véhicule et, si vous le souhaitez, la borne de recharge.
- Vous êtes intéressés par **notre offre extra-bancaire**, parlez-en à votre conseiller qui se chargera de vous mettre en relation auprès de **notre partenaire de confiance « electris Luxembourg S.A. »**.
- Avec son offre, vous bénéficierez **d'un accompagnement** pour l'acquisition et l'installation d'une borne de recharge adapté à vos besoins.
- Une fois votre contrat de crédit signé, nous pourrons **activer vos avantages**:
 - pour l'acquisition d'un token e_mobility pour le chargement de votre véhicule sur les bornes publiques,
 - pour l'introduction de votre demande de prime étatique sur la borne de recharge (prime uniquement réservée aux résidents³⁾)

LE PRÊT PERSONNEL RÉNOVATION ÉNERGETIQUE POUR RÉNOVER VOTRE BIEN

Vous êtes propriétaires de votre logement, vous souhaitez améliorer la performance énergétique de votre habitation, obtenir un plus grand confort thermique et acoustique. Pensez à effectuer des travaux de rénovation énergétique :

- Montant max : **75.000 EUR**
- Durée max : **120 mois**
- Optez pour notre prêt personnel rénovation énergétique à taux avantageux⁴⁾, au **42 42-2000** ou en **agence**,
- Réalisez des économies d'énergie et réduisez le montant de vos factures en installant une nouvelle chaudière ou des panneaux photovoltaïques, en isolant vos murs, ou votre toiture, etc.
- Bénéficiez aussi des aides étatiques³⁾ pour la rénovation énergétique de votre bien.

Plus d'informations, sur notre site **bgl.lu**

EXEMPLE CHIFFRÉ

Pour un prêt d'un montant total de 20.000 EUR sur 48 mois, avec taux débiteur fixe de 5,30 % l'an, vous rembourserez 48 échéances de 463,31 EUR (hors frais d'assurance et de dossier). T.A.E.G. (Taux Annuel Effectif Global) fixe : 5,44 % l'an (sous condition de disposer d'un Pack et de justifier d'une entrée de fonds de minimum 1500 EUR / mois sur votre compte courant BGL BNP Paribas). Montant total dû par l'emprunteur : 22.232,57 EUR.

Les exemples chiffrés sont fournis à titre informatif et ne sont pas considérés comme une offre et/ou une acceptation de crédit. La responsabilité de la Banque ne saurait être engagée ni par cet exemple, ni par les décisions que toute personne pourrait prendre sur son fondement.

¹⁾ Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque client et est susceptible d'être modifié ultérieurement.

²⁾ Sous condition d'acceptation de votre dossier.

³⁾ Les aides étatiques sont uniquement destinées aux résidents.

⁴⁾ sous réserve de votre éligibilité.



RÉSERVE PRIVILÈGE VOTRE AVANCE DE LIQUIDITÉS

Cette réserve d'argent présente de multiples avantages :

- la somme mise à votre disposition peut varier de **2.500 à 37.500 EUR**,
- **remboursement mensuel** avec possibilité de remboursements complémentaires, sans pénalité,
- **remboursement « express »** possible à raison de 5 % du montant du crédit remboursé tous les mois,
- **remboursement Zen** : 2% du montant de la ligne de crédit (minimum à rembourser),
- **disponible en permanence**, vous pouvez y prélever de l'argent selon vos besoins,
- les intérêts ne sont calculés que sur les **montants utilisés**,
- votre Réserve Privilège **se reconstitue au fur et à mesure** de vos remboursements,
- **déduction fiscale** des intérêts débiteurs¹⁾.

EXEMPLE CHIFFRÉ

Pour une Réserve Privilège d'un montant total de 15.000 EUR utilisée en une seule fois au 31 janvier 2021 et sans réutilisation avec l'option express, vous rembursedez :

- **20 échéances mensuelles de 750 EUR (hors assurance facultative)**
- **Un remboursement final de 590,36 EUR.**

Le taux annuel standard révisable est de 4,25 % l'an. T.A.E.G. (Taux Annuel Effectif Global) de 4,54 % l'an (sous condition de disposer d'une offre « Essentiel » et de domicilier vos revenus auprès de notre établissement). Montant total dû par l'emprunteur : 15.590,36 EUR.

OPTILINE VOTRE LIGNE DE CRÉDIT POUR UN ACHAT IMPRÉVU

La ligne de crédit OptiLine présente une grande souplesse :

- proposée en option avec votre compte courant Essentiel et d'un montant maximal de **12.500 EUR**, elle est à votre disposition dès **l'ouverture de votre compte**,
- vous pouvez rembourser à **votre rythme** (pas de plan de remboursement fixe),
- vous en disposez **quand bon vous semble**,
- vous ne payez des intérêts que sur la **partie réellement utilisée** de votre crédit,
- **déduction fiscale** des intérêts débiteurs¹⁾.

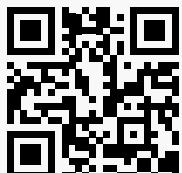
ATTENTION, EMPRUNTER DE L'ARGENT COÛTE AUSSI DE L'ARGENT.

i BON À SAVOIR : L'ASSURANCE DÉCÈS

Pour vous offrir plus de sécurité et préserver vos proches, votre prêt personnel, OptiLine et Réserve Privilège sont proposés avec une **assurance décès optionnelle** vous **garantissant le remboursement** de la ligne utilisée en cas de décès.

Chaque offre comporte des conditions spécifiques, notamment de fonctionnement et d'éligibilité, et est soumise à acceptation préalable du dossier par la Banque. Le détail est disponible en agence. Tout crédit vous engage et doit être remboursé.

RETRouvez les horaires de nos agences



bgl.lu/fr/agences

Contactez-nous



(+352) 42 42-2000



info@bgl.lu



bgl.lu

Suivez-nous



BGL BNP PARIBAS

60, avenue J.F. Kennedy – L-1855 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B 6481

Communication Marketing août 2025



**BGL
BNP PARIBAS**

La banque
d'un monde
qui change